



74E ENQUÊTE DE CONJONCTURE SEMESTRIELLE AUPRÈS DES PME

DES PME CONFIANTES POUR 2022

Janvier 2022

La reprise est plus forte qu'anticipé en mai dernier, et se poursuivrait en 2022.

La levée progressive des restrictions sanitaires au cours de l'année a permis à l'économie de rebondir en 2021, après un choc récessif d'ampleur en 2020. Du côté des TPE-PME, la reprise est franche, et bien plus forte qu'anticipé en mai dernier. Les chefs d'entreprise tablent désormais sur une croissance de leur chiffre d'affaires de 7 % en moyenne en 2021, contre 2,8 % anticipé à la mi-année (après -13 % en 2020 selon l'estimation de l'enquête de novembre 2020). 41 % des entreprises auraient retrouvé le niveau d'activité d'avant crise d'ici la fin d'année 2021.

En cohérence avec le net rebond de l'activité, les dirigeants déclarent avoir fortement renforcé leurs effectifs cette année. La crise sanitaire a durablement modifié l'organisation du travail au sein des entreprises. Désormais, les entreprises autorisent en moyenne 1,3 jours de télétravail par semaine contre 0,75 avant la crise. Ce recours accru au télétravail est amené à perdurer, au moins partiellement, pour trois quarts des TPE-PME. Une majorité des dirigeants estiment que leurs salariés sont au moins aussi productifs en télétravail que sur site.

Les nombreux dispositifs de soutien ont permis de soutenir la situation financière des entreprises et avec le net redressement de l'activité, leur trésorerie se trouve renforcée fin 2021. Le solde d'opinion sur le jugement de la trésorerie atteint son plus haut niveau depuis le lancement de l'enquête (à +2) et 65 % des entreprises ayant répondu à l'enquête jugent désormais leur trésorerie suffisante, une proportion en hausse continue depuis le début de la crise sanitaire. Cette proportion est plus faible dans le Tourisme (56 %), une proportion en nette hausse toutefois (39 % en mai 2021). Si les TPE-PME de ce secteur sont plus nombreuses à déclarer manquer de visibilité quant à l'état de leur trésorerie (10 % contre 5 % pour l'ensemble), seules 1 % déclarent rencontrer des difficultés de trésorerie insurmontables, une proportion similaire à celle observée dans les autres secteurs.

Parmi les dispositifs sollicités, le Prêt Garanti par l'Etat (PGE) a été fortement souscrit. Il reste encore en partie à mobiliser, puisque 30 % des dirigeants de TPE-PME ayant obtenu un PGE déclarent l'avoir très peu voire pas du tout utilisé et 22 % n'en ont utilisé qu'une minorité. 5 % des répondants craignent de ne pas être en mesure de le rembourser, une proportion qui a peu évolué depuis 1 an.

Encore aujourd'hui, la bonne santé financière d'une frange des TPE-PME dépend de ces aides. 35 % des TPE-PME rapportent que le retrait des aides d'urgence engendrerait des difficultés de trésorerie supplémentaires, insurmontables pour 10 % des entreprises et surmontables pour 25 %.

Les TPE-PME bénéficient toujours de conditions de financement très favorables, puisque seules 9 % d'entre elles ont rencontré des difficultés pour financer leur trésorerie et 9 % également pour financer leurs investissements, des niveaux historiquement bas. Les entreprises ont par ailleurs déclaré moins d'entraves à l'investissement ce semestre. Les conditions étaient donc réunies pour permettre à l'investissement de rebondir. 47 % des TPE-PME ont investi cette année ou comptaient le faire d'ici la fin de l'année, une proportion en nette hausse sur 1 an (41 % en novembre 2020 pour l'année 2020) mais encore inférieure aux niveaux observés avant crise (51 % en 2019, 57 % en 2018). L'indicateur relatif à l'évolution des montants investis à en revanche rejoint son niveau d'avant crise.

L'Industrie tire son épingle du jeu. La reprise y est plus vigoureuse (+9 % de croissance du chiffre d'affaires estimée pour 2021) et 61 % de TPE-PME indiquent investir en 2021, soit une proportion bien plus élevée que dans les autres secteurs et supérieure à celle observée avant crise. Les mesures ciblées de soutien aux investissements du secteur mises en place dans le cadre du plan France Relance sont une piste d'explication à ce dynamisme. À l'inverse, les TPE-PME du Tourisme, plus fortement pénalisées par les restrictions sanitaires en 2020 et début 2021, connaissent une reprise plus lente sur l'ensemble de l'année 2021 (croissance du chiffre d'affaires estimée à +4,4 %). Elles restent en outre affectées par les incertitudes entourant l'évolution de la situation sanitaire et les restrictions en vigueur sur certains déplacements internationaux.

Les TPE-PME se montrent confiantes pour 2022. Elles ont fortement revu à la hausse leurs perspectives d'activité, d'embauche et d'investissement par rapport à l'année dernière; elles faisaient alors face à des restrictions bien plus importantes. 66 % auraient retrouvé ou dépassé leur niveau d'avant crise d'ici la fin d'année 2022. 14 % envisagent en revanche un retour à une activité normale plus tardif et 19 % sont dans l'incertitude.

Plusieurs points d'alerte sont à même de limiter la dynamique de la reprise.

(i) Les difficultés de recrutement, 82 % des TPE-PME déclarant en rencontrer, une proportion en forte hausse sur 6 mois (75 % en mai 2021). 43 % les jugent importantes. Les entreprises de la Construction et du Tourisme sont les plus concernées (resp. 56 % et 50 % rencontrent d'importantes difficultés pour recruter).

(ii) Deux-tiers des TPE-PME font face à des difficultés d'approvisionnement, cette proportion grimpant à 92 % dans l'Industrie. Environ 30 % des TPE-PME de l'Industrie, de la Construction et du Commerce jugent que ces difficultés limitent fortement leur activité. 59 % des TPE-PME déclarent que ces difficultés se sont intensifiées au cours du mois précédent. Ces difficultés d'approvisionnement se matérialisent principalement par un allongement des délais de livraison (78 %) et une hausse du prix des intrants (75 %). En réaction à ces difficultés, 66 % des TPE-PME comptent répercuter la hausse des coûts sur leurs prix de vente et 37 % envisagent de rogner sur leurs marges. Certaines entreprises prévoient d'adapter leur stratégie, en modifiant leur offre de produits (25 %) ou en changeant leur mode d'approvisionnement (25 %). 10 % seraient contraintes de réduire leur activité et 5 % de réduire leurs effectifs en conséquence.

À ce stade, ces points d'alerte ne semblent pas entacher significativement l'optimisme des entreprises pour 2022, mais sont à surveiller de près.

Cette étude se base sur les réponses de 5 028 TPE-PME (1 à 249 salariés), reçues entre le 3 et le 29 novembre 2021.

CE QU'IL FAUT RETENIR

1

L'activité en 2021 serait encore meilleure qu'anticipé en mai dernier

Après avoir subi un choc d'ampleur en 2020, les TPE-PME tablent sur une hausse de +7 % en moyenne de leur chiffre d'affaires en 2021, une croissance plus élevée qu'anticipé en mai dernier (+2,8 %). Le solde d'opinion sur l'évolution du chiffre d'affaires atteint un plus haut depuis 2007. Face au rebond conséquent de l'activité, les TPE-PME continuent d'embaucher, ce qui amène 82 % à déclarer percevoir des difficultés pour recruter le personnel dont elles ont besoin.

2

La situation de trésorerie des TPE-PME s'est renforcée

Le jugement de la situation de trésorerie atteint un nouveau point haut depuis la création de l'enquête. Les TPE-PME sont désormais 65 % à juger leur trésorerie suffisante au regard de la crise (contre 63 % en mai dernier et 53 % il y a un an). Seules 1,5 % déclarent rencontrer des difficultés insurmontables. Dans un contexte de retrait progressif des dispositifs de soutien et de prix élevé des intrants et des coûts de transport, les PME se montrent néanmoins plus prudentes quant à l'évolution future de leur trésorerie.

3

Le PGE reste encore majoritairement à l'état de réserve financière

Parmi les TPE-PME ayant souscrit à un PGE, 52 % déclarent en avoir utilisé une minorité (22 %) voire ne l'avoir pas du tout dépensé (30 %). 37 % auraient remboursé leur prêt au moins partiellement d'ici la fin de cette année 2021. Seuls 5 % des répondants craignent un non remboursement de leur prêt, une proportion proche de celle observée en mai dernier (4 %).



L'investissement rebondit, en particulier dans l'Industrie

47 % des entreprises ont investi en 2021, ou comptent le faire d'ici la fin de l'année, une proportion en nette hausse par rapport à 2020 (41 % en novembre 2020 pour l'année 2020) mais toujours inférieure aux niveaux d'avant-crise. L'investissement aurait été particulièrement dynamique dans l'industrie, avec 61 % de PME déclarant investir cette année, soit la proportion la plus élevée parmi les grands secteurs d'activité, et supérieure aux niveaux d'avant-crise. L'indicateur relatif à l'évolution des montants investis se redresse nettement, de +28 points sur un an pour s'établir à +7, et retrouve son niveau de novembre 2019. Les TPE-PME signalent moins d'obstacles à l'investissement que l'année dernière.

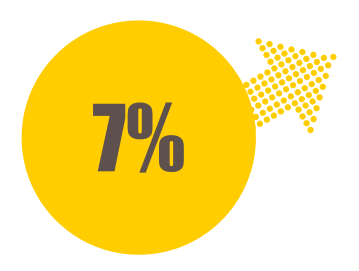


La reprise se poursuivrait en 2022. À ce stade, les difficultés d'approvisionnement n'entachent pas significativement l'optimisme des entreprises

Les difficultés d'approvisionnement, qui touchent 65 % des TPE-PME (92 % dans l'Industrie), pourraient peser sur la dynamique de la reprise. Les entreprises restent toutefois confiantes à ce stade pour 2022. Le solde d'opinion sur l'évolution anticipée de l'activité se redresse très nettement (+28 points sur 1 an à +31). 66 % des TPE-PME auraient retrouvé un niveau normal d'activité d'ici la fin d'année 2022, une proportion toutefois plus faible qu'en mai dernier (74 %). Les entreprises comptent également renforcer leurs embauches et leurs investissements en 2022.

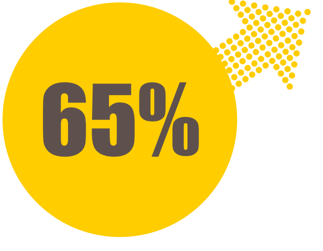
Les chiffres clés





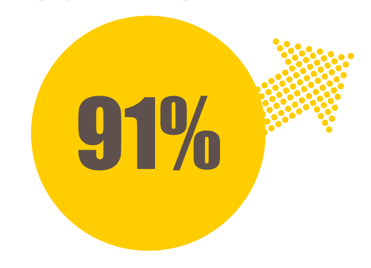
CROISSANCE ANTICIPÉE DU CHIFFRE D'AFFAIRES POUR 2021

CONTRE 3 % ANTICIPÉ EN MAI 2021



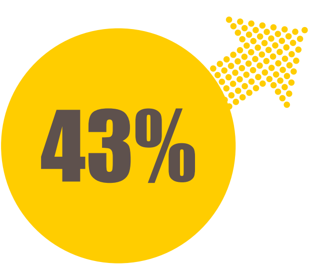
PART DES TPE-PME QUI JUGENT LEUR TRÉSORERIE SUFFISANTE POUR AFFRONTER LA CRISE

ELLES ÉTAIENT 63 % IL Y A 6 MOIS ET 53 % IL Y A 1 AN



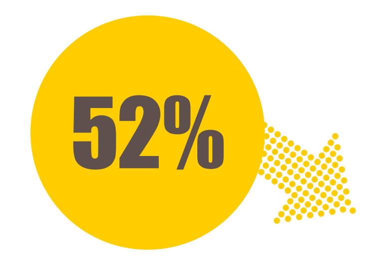
PART DES TPE-PME N'AYANT PAS RENCONTRÉ DE DIFFICULTÉS POUR FINANCER LEUR TRÉSORERIE

EN HAUSSE D'1 POINT SUR UN AN



PART DES PME RENCONTRANT D'IMPORTANTES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

SOIT UNE HAUSSE DE 8 POINTS EN 6 MOIS



PART DES TPE-PME QUI DÉCLARENT AVOIR DÉPENSÉ MOINS DE LA MOITIÉ DE LEUR PGE

5% CRAIGNENT DE NE PAS ÊTRE EN MESURE DE LE REMBOURSER



PART DES TPE-PME RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT

92 % DANS L'INDUSTRIE, 90 % DANS LA CONSTRUCTION

SOMMAIRE


01.

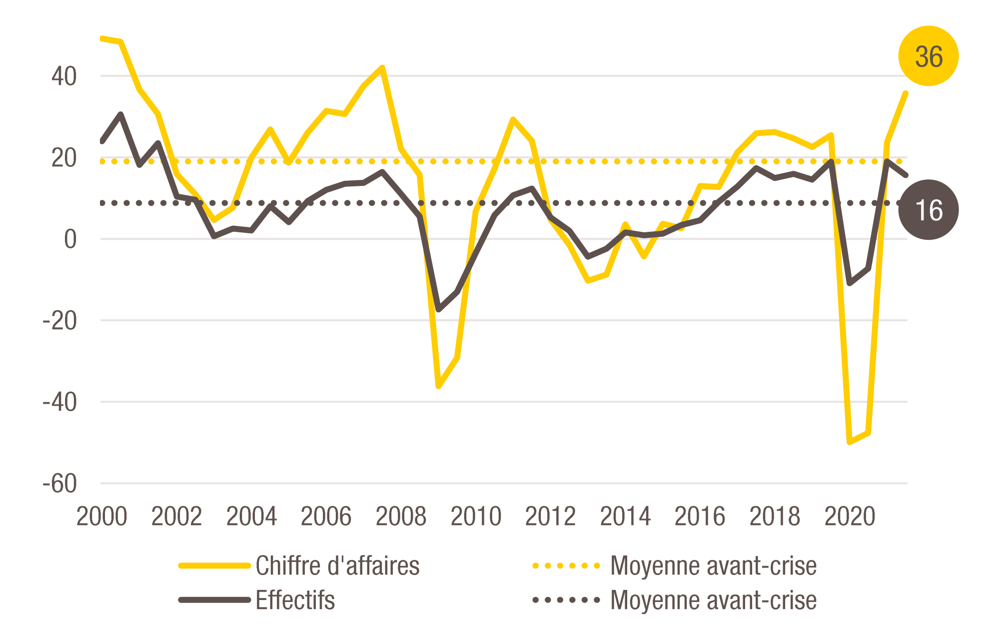

ACTIVITÉ ET EMPLOI

Net rebond de l'activité et des embauches en 2021

Le rebond de l'activité en 2021 serait plus marqué qu'anticipé en mai dernier. Les TPE-PME anticipent une croissance de leur chiffre d'affaires de 7 % en moyenne.

- GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE EN COURS

SOLDE D'OPINION EN %



Note de lecture : le solde des opinions opposées sur l'évolution de l'activité pour cette année est passé de -48 à +36 entre les interrogations de novembre 2020 et novembre 2021.
Champ : total (N=5028)

Source : **Bpifrance Le Lab**

Après un choc récessif d'ampleur en 2020, la levée progressive des mesures de restrictions au cours de l'année, permise par l'amélioration de la situation sanitaire, a entraîné un net rebond de l'activité et des embauches des TPE-PME. Elles anticipent désormais une croissance de leur chiffre d'affaires pour 2021 plus élevée qu'en mai dernier.

- Le solde d'opinion relatif à l'évolution du chiffre d'affaires à la fin de l'année 2021 progresse de +12 points depuis mai dernier et de +84 points sur un an pour s'établir à +36, soit un plus haut depuis 2007. 52 % des chefs d'entreprise anticipent une hausse de leur activité cette année (contre 15 % il y a 1 an) et seulement 17 % une contraction (62 % il y a 1 an).
- Les dirigeants de TPE-PME ont fortement revu à la hausse leur prévisions de croissance depuis mai : ils tablent en moyenne sur un chiffre d'affaires en hausse de +7,0 % en 2021, (contre +2,8 % en mai et -13,2 % lors de l'enquête de novembre 2020 pour 2020).
- Les chefs d'entreprise innovante et/ou exportatrice s'attendent à une croissance plus élevée de leur chiffre d'affaires cette année. En particulier, le chiffre d'affaires des PME exportatrices et innovantes augmenterait en moyenne de +10,7 % (après -12,7 % en novembre 2020 pour 2020), contre +5,3 % après –13,0 % pour les non-innovantes et non-exportatrices.
- La croissance du chiffre d'affaires est attendu en plus forte augmentation par les dirigeants de PME d'au moins 10 salariés (+8,9 % après -10,8 % en 2020) que par ceux de TPE de 1 à 9 salariés (+3,5 % après -16,6 % en 2020).
- Le solde d'opinion sur l'état des carnets de commandes de ces 6 derniers mois progresse de +11 points sur le semestre, soit une hausse de +40 points sur un an, et s'établit à +10 (soit nettement au-dessus de la moyenne de long terme avant-crise de l'indicateur, -10).

En adéquation avec le rebond d'ampleur attendu du côté de l'activité, les dirigeants ont nettement revu à la hausse leurs intentions d'embauche en 2021, mais de manière un peu plus modérée qu'en mai dernier.

- Le solde d'opinion relatif à l'évolution des effectifs des TPE-PME pour cette année gagne 23 points sur 1 an à +16, mais recule de 3 points sur le semestre.

Selon l'Insee, la croissance du PIB s'établirait à +6,7 % sur l'ensemble de l'année 2021, après une contraction historique de -8 % en 2020. (*cf.* Note de conjoncture – décembre 2021).

Activité

Un rebond d'ampleur inégale, porté par l'Industrie

L'activité apparaît particulièrement dynamique dans l'Industrie. Le rebond est plus modéré dans les Transports et le Tourisme.

Les TPE-PME de l'ensemble des secteurs et des régions ont revu à la hausse leurs perspectives d'activité depuis mai dernier.

- Les TPE-PME industrielles affichent le plus fort rebond d'activité. 60 % d'entre elles prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en 2021 (52 % tous secteurs confondus) contre 15 % une baisse de celui-ci. Le solde d'opinion relatif à l'évolution du chiffre d'affaires s'inscrit ainsi à +45 (+97 points sur 1 an), soit un plus haut de 14 ans et le niveau le plus élevé parmi les secteurs étudiés. En moyenne, les chefs d'entreprise du secteur anticipent une croissance de leur chiffre d'affaires de +8,9 % en 2021 (contre –12,0 % en novembre 2020, pour 2020).
- Le rebond semble plus timide dans les Transports et le Tourisme. Les dirigeants de ces secteurs tablent sur une croissance de leur chiffre d'affaires d'environ +4 % en moyenne (contre +7 % tous secteurs confondus). Le solde d'opinion sur les perspectives d'activité des TPE-PME du Tourisme, plus fortement pénalisées par la crise et les restrictions sanitaires jusqu'à aujourd'hui, reste bien inférieur à celui observé dans les autres secteurs.

Cf. focus sectoriel

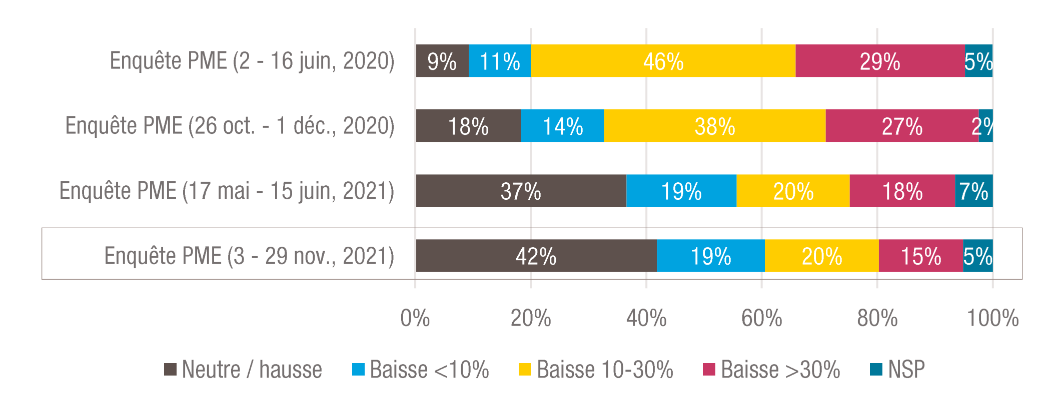
- Les perspectives d'activité s'améliorent dans l'ensemble des régions. Les TPE-PME de Bretagne sont les plus optimistes quant à l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2021 (+8,5 % en moyenne contre +7 % pour l'ensemble du territoire), alors même que le choc a été moins marqué en 2020 (-11 % contre -13 % pour l'ensemble). L'activité des TPE-PME du Grand-Est et de PACA serait en revanche moins allante que la moyenne nationale (+5,5 % environ en moyenne dans ces 2 régions), alors même que l'activité y aurait été plus fortement touchée que la moyenne en 2020, en particulier du côté de la région PACA (-15 % en 2020).

Cf. focus régional

La crise liée à l'épidémie de Covid-19 et aux mesures instaurées pour y faire face continue de pénaliser le chiffre d'affaires de plus d'1 PME sur 2 en 2021.

- 42 % des dirigeants estiment que la crise n'a pas d'impact négatif sur le chiffre d'affaires de leur entreprise en 2021, une proportion en hausse continue au fil des enquêtes (37 % en mai dernier, 18 % en novembre 2020 pour l'année 2020). 53 % anticipent à l'inverse une baisse d'activité cette année par rapport à une situation sans crise, de plus de 30% pour 15 % des dirigeants (-3 points par rapport à mai dernier). Le tableau est plus noir dans le secteur du Tourisme, où plus d'1 PME sur 2 (52 %) jugent encore leur chiffre d'affaires plus de 30 % inférieur à la normale en 2021.

GRAPHIQUE 2 : IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ANNÉE EN COURS



Champ : Total (N=5010);

Source : **Bpifrance Le Lab**

Emploi
Accélération des embauches

Face au rebond de l'activité, les PME semblent avoir accéléré leurs embauches en 2021, bien que dans une moindre mesure qu'attendu en mai dernier.

Le rebond de l'emploi s'observe dans l'ensemble des secteurs hormis celui du Tourisme.

- Le solde d'opinion sur l'emploi est le plus élevé dans les Services (à +21, en hausse de 23 points sur 1 an), où il se stabilise par rapport à mai dernier contrairement aux autres secteurs où il est en léger recul sur le semestre. Les embauches seraient également dynamiques dans l'Industrie, où l'indicateur dépasse son niveau d'avant-crise à l'inverse des autres secteurs (+18, soit + 28 points sur 1 an, contre +16 en novembre 2019).
- Le solde d'opinion sur l'emploi augmente fortement dans le Tourisme, où il avait le plus chuté (+40 points sur 1 an, à -6). Il reste cependant en territoire négatif, ce que signifie que davantage de chefs d'entreprise du secteur anticipent un recul de leurs effectifs en 2021 qu'une hausse de ceux-ci, et sous sa moyenne de long terme avant-crise (+2).



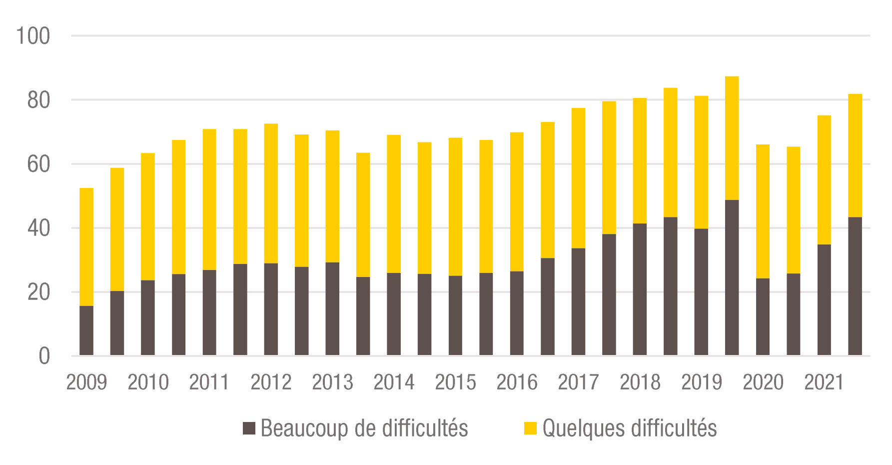
Les embauches repartiraient plus fortement à la hausse dans les PME d'au moins 10 salariés et les entreprises innovantes.

- Les dirigeants de TPE sont moins optimistes qu'en mai dernier sur l'évolution de leurs effectifs en 2021. Le solde d'opinion sur l'emploi s'inscrit à +3, en hausse de 13 points sur 1 an mais en recul de 7 points sur le semestre. Il s'établit un peu au-dessus de sa moyenne historique d'avant-crise (-1). L'emploi semble plus dynamique dans les PME d'au moins 10 salariés (+23, soit +28 points sur 1 an et -2 points sur le semestre, et +9 points par rapport à la moyenne de long terme d'avant-crise).
- En lien avec un rebond de l'activité plus marqué, l'emploi progresserait plus franchement dans les PME innovantes (+29 points sur 1 an à +28) que non innovantes (+20 points à +10), et dans les PME tournées vers l'international (+29 points à +20) plutôt que celles centrées sur le marché domestique (+21 points à +14).

La reprise d'activité s'accompagne d'une forte hausse des difficultés de recrutement.

- 82 % des chefs d'entreprise ayant cherché à recruter déclarent avoir rencontré des difficultés pour le faire, une proportion en nette hausse sur le semestre (75 % en mai dernier). 43 % signalent des difficultés sévères pour recruter (35 % en mai dernier). Ces chiffres s'approchent des niveaux observés avant-crise.
- Ces difficultés sévères de recrutement sont particulièrement prégnantes dans la Construction (56 % des dirigeants) et le Tourisme (50 %).

• **GRAPHIQUE 3: PART DES PME AYANT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (EN %)**



Note de lecture : Les données de novembre 2019 sont à interpréter avec précaution en raison d'une légère modification dans la question posée aux entreprises.

Source : **Bpifrance Le Lab**



L'accélération des embauches est cohérente avec la dynamique de créations d'emploi observée depuis le début de l'année : +541 400 créations nettes d'emploi salarié dans le secteur privé sur les trois premiers trimestres de l'année 2021 contre un recul marqué en 2020 (-350 900 sur l'ensemble de l'année et -619 800 sur le seul 1er semestre) selon l'Insee.

À noter qu'à l'issue du 2e trimestre 2021, l'emploi salarié privé avait déjà dépassé son niveau de fin 2019 et était supérieur de 190 600 emplois, soit +1%, à l'issue du 3e trimestre. Si l'emploi salarié privé a dépassé son niveau d'avant crise dans la Construction et les Services marchands, il reste inférieur dans l'Industrie.

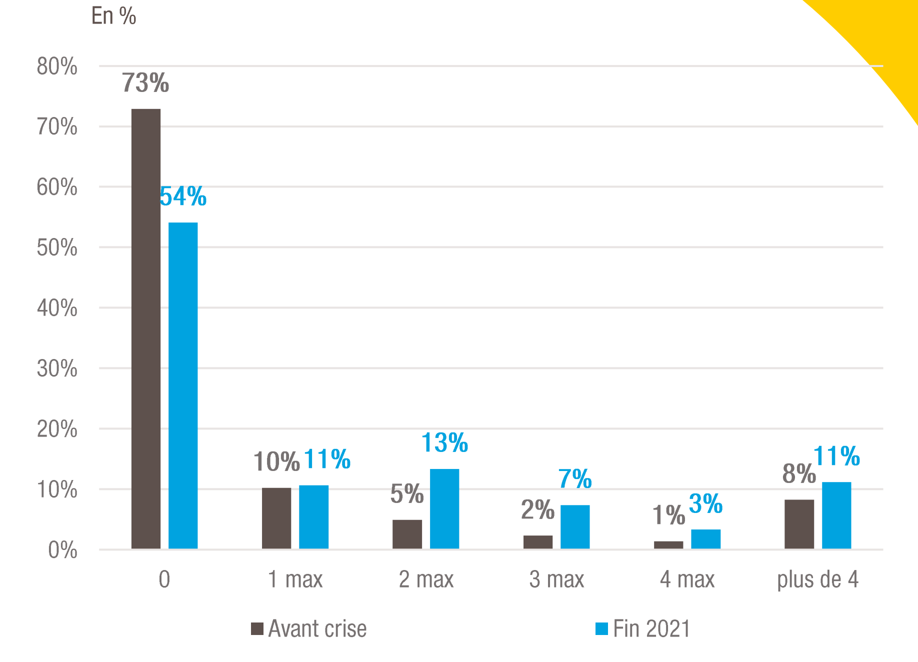


Une majorité de dirigeants estiment que les salariés de leur entreprise sont aussi productifs en télétravail que sur site.

La crise sanitaire a modifié l'organisation du travail au sein des entreprises, en augmentant notamment le recours au télétravail. La question est de savoir si cette évolution va perdurer une fois la crise terminée.

Graphique 4 : Nombre de jours de télétravail autorisés

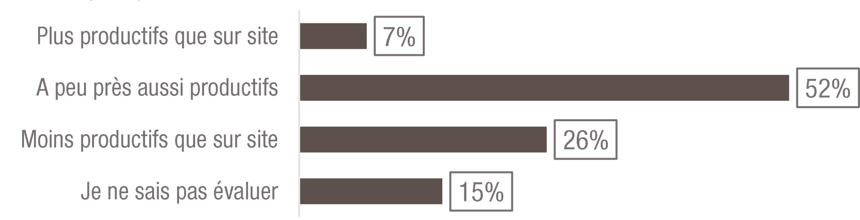
En %



Champ : Total (N=2913)
Source : Bpifrance Le Lab

Graphique 5 : Productivité des salariés en télétravail vs sur site, selon les dirigeants

(En %)



Champ : Entreprises autorisant davantage de jours de télétravail fin 2021 qu'avant-crise (N=1837)
Source : Bpifrance Le Lab

Pendant les périodes de confinement, 53 % des TPE / PME ont eu recours au télétravail pour une partie au moins de leurs salariés (18 % pour la totalité des effectifs).

Les dirigeants qui n'ont pas mis en place de solution de télétravail ou qui ne l'ont pas fait pour la totalité des salariés de l'entreprise, l'expliquent essentiellement par une incompatibilité des emplois avec ce mode d'organisation du travail (81 % des dirigeants). 19 % des dirigeants le justifient par la préférence de leurs salariés pour travailler sur site. Seuls 10 % des dirigeants déclarent avoir privilégié la présence sur site de leurs collaborateurs même pour des activités compatibles avec le télétravail (crainte d'une baisse de productivité, d'une démotivation des salariés, etc.).

Les TPE / PME autorisent ou tolèrent, fin 2021, davantage de jours de télétravail par semaine qu'avant-crise. Avant la crise sanitaire, les entreprises autorisaient en moyenne 0,75 jour de télétravail par semaine, et 73 % des entreprises n'autorisaient aucun jour de télétravail par semaine à leurs employés. Fin 2021, elles autorisent ou tolèrent 1,3 jours de télétravail par semaine et la proportion d'entreprises ne proposant aucun recours au télétravail a diminué à 54 %.

Cette évolution dans l'organisation des entreprises est amenée à durer. Parmi les entreprises ayant augmenté le nombre de jours de télétravail autorisés par semaine, 28 % comptent pérenniser cette mesure en totalité et 46 % envisagent de la pérenniser partiellement au sortir de la crise (proposer davantage de télétravail qu'avant-crise mais moins qu'aujourd'hui). À l'inverse, 26 % d'entre elles comptent, à terme, revenir au même encadrement du télétravail qu'avant-crise.

Les dirigeants ayant mis en place des solutions de télétravail au sein de leur entreprises estiment à 52 % que leurs salariés sont en moyenne aussi productifs que lorsqu'ils travaillent sur site. 7 % pensent que leurs salariés sont mêmes plus productifs en télétravail que sur site, tandis que 26 % jugent leurs salariés moins productifs en télétravail. 15 % des dirigeants déclarent ne pas savoir évaluer l'impact du télétravail sur la productivité de leurs salariés.

À noter que les dirigeants qui ont autorisé le télétravail durant la crise et qui estiment que leurs salariés le pratiquant sont moins productifs que sur site, en ont une expérience plus limitée :

- 61 % n'avaient jamais mis en place de télétravail au sein de leur entreprise contre 48 % pour les dirigeants jugeant la productivité de leur salarié au moins équivalente en télétravail que sur site ;
- Ils autorisaient en moyenne 1,0 jour de télétravail par semaine avant crise contre 1,5 jours pour ceux estimant que leurs salariés sont autant voire plus productifs en télétravail que sur site ;
- Ils ont moins augmenté le recours au télétravail depuis le début de la crise : +0,6 jour contre +1,3 jours pour ceux jugeant leurs salariés autant ou plus productifs en télétravail que sur site.

Assez logiquement, les dirigeants jugeant leurs salariés moins productifs en télétravail sont moins nombreux en proportion à envisager de pérenniser ce dispositif au moins partiellement (43 % contre 88 % pour ceux estimant que leurs salariés sont au moins autant productifs en télétravail).

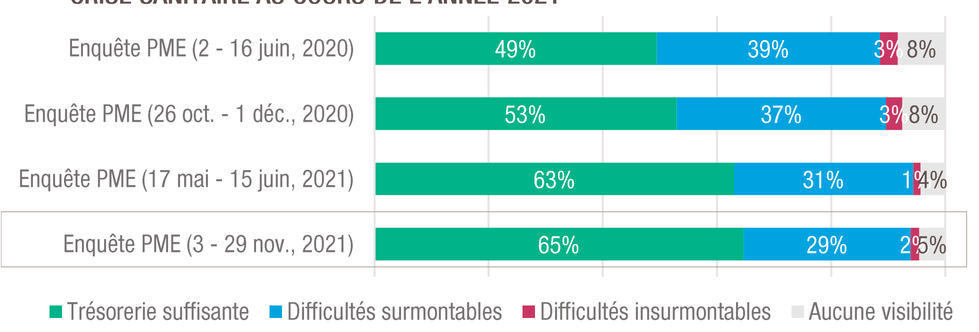


SITUATION FINANCIÈRE, ACCÈS AU CRÉDIT ET INVESTISSEMENT

Une situation financière préservée grâce aux mesures de soutien

La situation de trésorerie des TPE-PME n'a jamais été aussi bonne. Celles-ci restent néanmoins prudentes quant à son évolution future, craignant probablement les conséquences du retrait progressif des aides d'urgence.

• GRAPHIQUE 6 : ÉVOLUTION DE L'ETAT DE LA TRÉSORERIE AU REGARD DE LA CRISE SANITAIRE AU COURS DE L'ANNÉE 2021

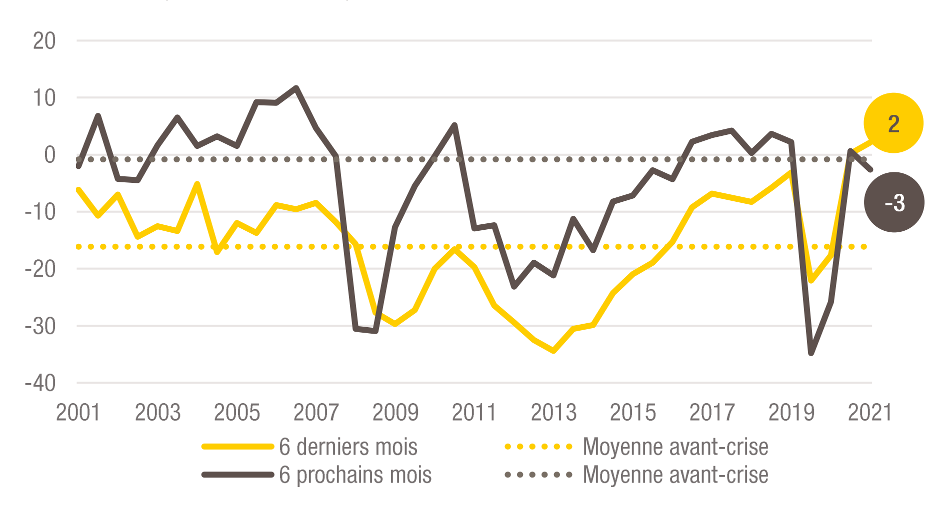


Champ : Total (N=5010; Source : Bpifrance Le Lab

La situation de trésorerie des TPE-PME s'est encore renforcée fin 2021.

- Le solde d'opinion sur la situation de trésorerie au cours des 6 derniers mois gagne +2 points sur le semestre (+20 points sur 1 an) et atteint ainsi un nouveau record (à +2) depuis le lancement de l'enquête. Les PME sont désormais plus nombreuses à juger leur situation de trésorerie aisée (21 %) que difficile (19 %). L'indicateur se redresse de façon significative dans le Tourisme : il augmente de 37 points sur le semestre à -4, un plus haut de près de 20 ans pour le secteur.
- Les nombreux dispositifs de soutien aux entreprises mis en place, parmi lesquelles le Prêt Garanti par l'État (PGE, *cf.* focus slide 13), puis le rebond net de l'activité ont permis de soutenir la trésorerie des TPE-PME. Ainsi, 65 % d'entre elles jugent leur trésorerie suffisante au sortir de la crise, une proportion en hausse continue depuis mai 2020. 31 % rapportent rencontrer des difficultés de trésorerie, mais celles-ci sont jugées surmontables pour la quasi-totalité d'entre elles. 1,5 % font face à des difficultés sévères, une proportion quasi-stable sur le semestre (1,3 % en mai dernier).
- Les TPE-PME du Tourisme sont moins nombreuses à témoigner d'une trésorerie suffisante malgré le choc (56 %). Les TPE-PME de ce secteur sont en outre plus nombreuses à déclarer manquer de visibilité (10 %). Seules 1 % déclarent toutefois rencontrer des difficultés de trésorerie insurmontables, une proportion similaire à celle observée dans les autres secteurs.

• GRAPHIQUE 7 : JUGEMENT MOYEN SUR LA SITUATION DE TRÉSORERIE PASSÉE ET FUTURE (SOLDE D'OPINION EN %)



Note de lecture : en novembre 2021, la part des TPE-PME déclarant une trésorerie aisée durant les 6 derniers mois était supérieure de 2 points à la part déclarant une trésorerie difficile.
Champ : total (N=5028); Source : Bpifrance Le Lab

- Les TPE-PME sont prudentes quant à l'évolution future de leur trésorerie. L'indicateur, en forte hausse sur 1 an (+23 points), perd 4 points sur le semestre à -3, proche de sa moyenne historique d'avant crise (-1). Le retrait progressif des aides d'urgence aux entreprises peut expliquer en partie ce résultat. En effet, 10 % des TPE-PME estiment que l'arrêt de ces aides pourrait générer des difficultés de trésorerie insurmontables et 25 % des difficultés surmontables. Les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises pourraient également peser *in fine* sur leur trésorerie (*cf.* focus slide 20).

De même, la rentabilité des TPE-PME serait bien meilleure cette année.

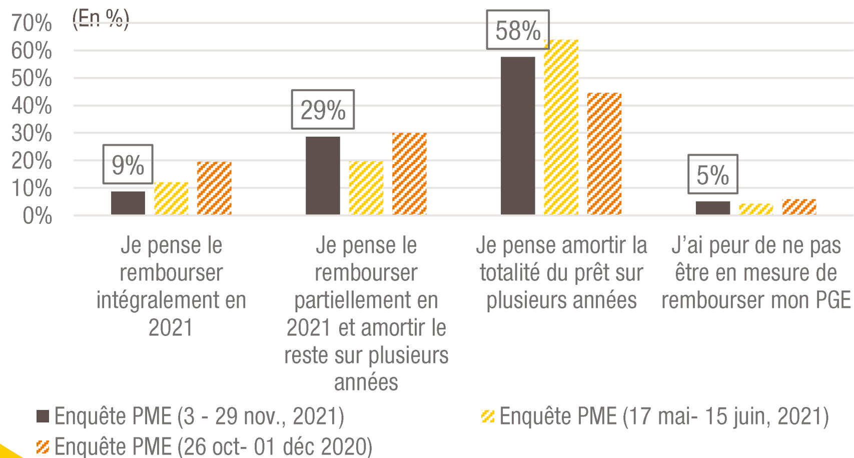
- 77 % des TPE-PME considèrent que leur rentabilité a été « bonne » ou « normale » en 2021, une proportion nettement supérieure à celle observée pour 2020 (66 % selon l'enquête de mai 2021) mais encore inférieure à celle observée avant crise (83 % en 2019 selon l'enquête de mai 2019).
- La rentabilité est attendue meilleure en 2022. 24 % des dirigeants anticipent une hausse de la rentabilité de leur entreprise en 2022 contre 12 % une baisse. Ils affichent ainsi un plus grand optimisme qu'en fin d'année dernière pour 2021, puisque seuls 21 % anticipaient une hausse contre 24 % une baisse.



Fin 2021, le PGE reste encore en grande partie en réserve pour un peu plus de la moitié des bénéficiaires.

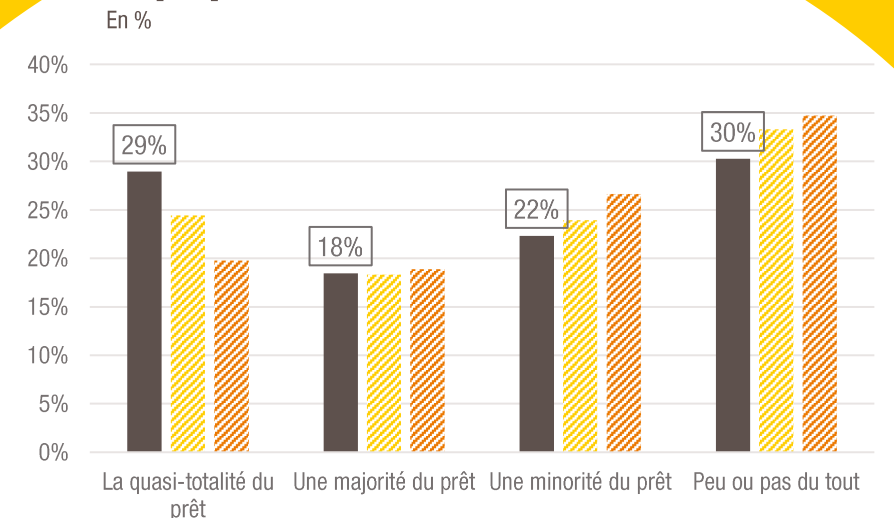
Les PGE (Prêts garantis par l'État) ont fortement été sollicités par les TPE-PME pour faire face au choc d'activité lié à l'épidémie de Covid-19. Au 2nd semestre 2021, plus de la moitié des chefs d'entreprise ayant répondu à l'enquête (53 %) déclarent avoir fait une demande de prêt.

Graphique 9 : Horizon de remboursement des PGE



Champ : Entreprises ayant demandé et obtenu un PGE (N=2718)
Source : Bpifrance Le Lab

Graphique 8 : Montants des PGE utilisés



Champ : Entreprises ayant demandé et obtenu un PGE (N=2718)
Source : Bpifrance Le Lab

A ce jour, 30 % des dirigeants de TPE-PME ayant obtenu un PGE déclarent l'avoir très peu voire pas du tout utilisé et 22 % n'en ont utilisé qu'une minorité. Si ces proportions sont en légère baisse par rapport à mai dernier, il reste encore un peu plus d'une TPE-PME sur deux (52 %) qui a utilisé moins de la moitié du montant accordé. 29 % des TPE-PME déclarent en revanche avoir dépensé la quasi-totalité de leur PGE, une proportion logiquement en hausse depuis 1 an (24 % en mai 2021; 20 % en novembre 2020).

- **Les chefs d'entreprise de la Construction sont ceux ayant le plus consommé leur PGE.** Ils sont 60 % à déclarer avoir utilisé la majorité voire la quasi-totalité de leur prêt, de loin la proportion la plus élevée tous secteurs confondus.
- **Les TPE** (moins de 10 salariés) **sont un peu plus nombreuses à attester avoir mobilisé la quasi-totalité du prêt que les PME (30 % contre 24 %)**.

L'utilisation faite du PGE par les entreprises reste proche de celle observée lors des précédentes enquêtes. Sur l'ensemble des entreprises ayant sollicité un PGE:

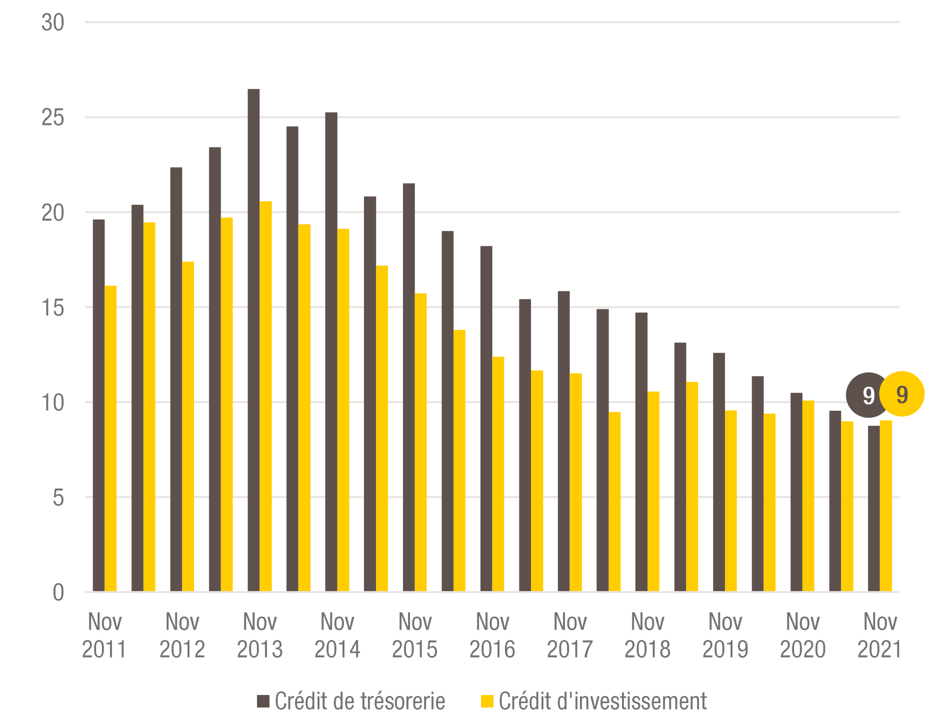
- Plus de la moitié (55 %) ont utilisé le prêt pour financer leur besoin en fonds de roulement (BFR) / trésorerie, 21 % pour le remboursement des dettes préexistantes ou des charges fixes (ex.: crédit bancaire, crédit-bail, dette fournisseur, loyer, charges fiscales et sociales) et 13 % pour investir.
- 40 % déclarent encore garder une part importante du montant en réserve de liquidité à ce stade et 9 % ont dédié leur PGE à l'avance de la rémunération des salariés dans l'attente du remboursement au titre de l'activité partielle.

Le risque de non remboursement associé au PGE apparaît toujours à ce stade relativement limité. La majorité des TPE-PME ayant sollicité le dispositif public prévoient un amortissement de la totalité du prêt sur plusieurs années (58 %). 37 % auraient remboursé leur prêt au moins partiellement d'ici la fin de cette année 2021 (9 % intégralement et 29 % partiellement), une proportion en hausse depuis mai dernier (32 %). 5 % des répondants craignent un non remboursement de leur prêt, une proportion proche de celle observée en mai dernier (4 %).

Des conditions d'accès au crédit toujours plus favorables

Les conditions d'accès au crédit demeurent particulièrement souples. Les difficultés sont en net recul dans le Tourisme, que ce soit pour le financement de la trésorerie ou de l'investissement.

• GRAPHIQUE 10 : DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU CRÉDIT
ASSEZ OU TRÈS DIFFICILE, EN %



Champ : Total (N=5028)
Source : Bpifrance Le Lab

Les difficultés d'accès au crédit de trésorerie poursuivent la baisse quasi continue débutée fin 2013.

- Seules 8,8 % des TPE-PME déclarent avoir rencontré des difficultés d'accès au crédit de trésorerie, une proportion en baisse continue (10,5 % il y a un an, 12,6 % en novembre 2019). Le recours massif des TPE-PME au PGE, qui a permis et permet encore de fournir des liquidités aux entreprises pour faire face à leurs besoins de trésorerie pendant la crise, explique sans doute en grande partie le maintien de conditions de crédit à court terme très favorables malgré le choc récessif.
- Au second semestre 2021, l'accès au crédit de trésorerie est resté globalement stable dans la plupart des secteurs. Il s'est en revanche très nettement assoupli dans le Tourisme. La part des TPE-PME du secteur ayant rencontré des difficultés à financer leur exploitation courante a chuté de 21 % en mai dernier à 14 % en novembre 2021. Les difficultés y restent toutefois légèrement plus élevées que dans les autres secteurs, même si l'écart s'est fortement réduit.
- Pour les TPE-PME rencontrant des difficultés pour financer leur exploitation courante, le niveau insuffisant d'activité et / ou les perspectives trop incertaines demeure la principale explication, citée par 54 % d'entre elles (une proportion en baisse de 3 points toutefois sur 1 an). Cette proportion grimpe à 71 % dans le secteur du Tourisme. La deuxième raison la plus citée pour expliquer ces difficultés est le risque associé au secteur d'activité. 33 % des TPE-PME faisant état de difficultés pour financer leur trésorerie l'identifient comme cause. Cette raison est, là encore, particulièrement partagée par les TPE-PME du Tourisme (55 %), ainsi que celles des Transports (48 %). Le niveau trop important des garanties exigées est également cité comme facteur explicatif par 32 % des TPE-PME rencontrant des difficultés à financer leur trésorerie. C'est particulièrement le cas dans le secteur des Transports (40 %).

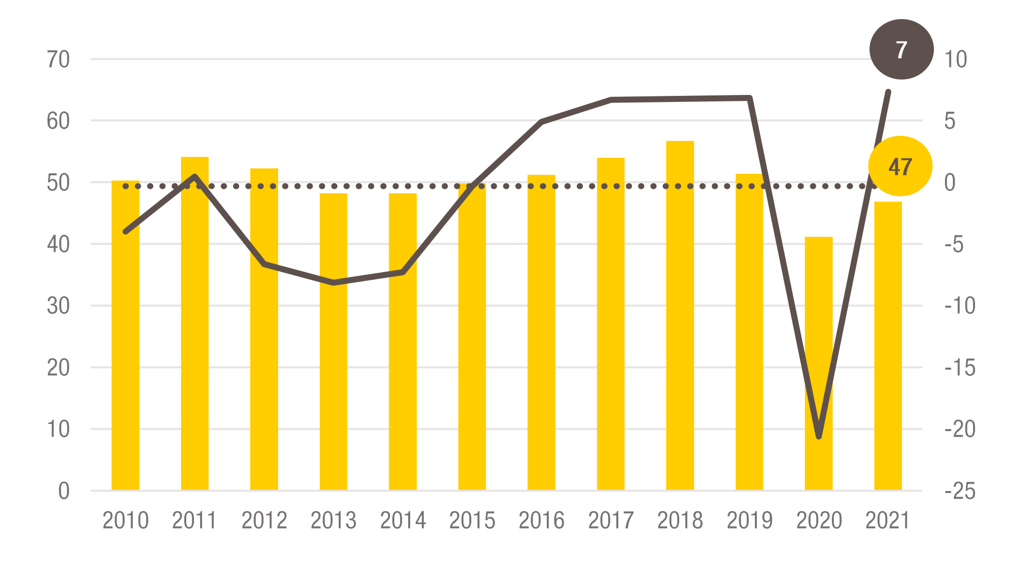
Les difficultés d'accès au crédit d'investissement demeurent à des niveaux historiquement bas.

- Seules 9 % des TPE-PME déclarent rencontrer des difficultés d'accès au crédit d'investissement, une proportion quasi stable depuis 2 ans.
- L'accès au crédit d'investissement s'est assoupli en 1 an dans la Construction (7 % après 11 % en novembre 2020), et plus fortement dans le Tourisme (13 % après 18 %), où les difficultés restent toutefois légèrement plus élevées que dans les autres secteurs.
- Les entreprises rencontrant des difficultés d'accès au crédit d'investissement citent la fragilité financière de leur entreprise comme la principale raison, dans des proportions similaires à ce que l'on observait un an plus tôt (69 %). Les TPE-PME de la Construction sont les plus concernées par ces difficultés : elles sont 85 % à identifier cette raison, une proportion en nette hausse sur 1 an (72 % en novembre 2020). À noter que la nature essentiellement immatérielle des projets est une cause en forte progression sur 1 an (citée par 19 % des TPE-PME ayant rencontré des difficultés d'accès au crédit d'investissement après 11 % en novembre 2020), reflétant principalement la situation des TPE-PME de l'Industrie (21 % après 5 %) et des Services (32 % après 25 %).

Rebond de l'investissement des TPE-PME attendu en 2021

En 2021, les TPE-PME de l'ensemble des secteurs anticipent une hausse de leurs investissements. Le rebond serait plus marqué dans l'Industrie, plus contenu dans le Tourisme.

• GRAPHIQUE 11 : ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE EN COURS



Champ : Total (N=5028)
Source : Bpifrance Le Lab

47 % des TPE-PME déclarent avoir investi ou prévoient de le faire en 2021, une proportion en forte hausse sur 1 an (41 % en novembre 2020 pour l'année 2020) mais toujours inférieure à son niveau d'avant-crise (51 % en 2019).

- Le secteur de l'Industrie tire son épingle du jeu : la proportion de TPE-PME attestant avoir investi ou prévoyant de le faire cette année est la plus élevée tous secteurs confondus, et dépasse son niveau d'avant crise (61 % après 54 % il y a 1 an et 58 % en 2019). À l'inverse, le secteur du Tourisme affiche la part la plus faible de TPE-PME ayant investi ou prévoyant de le faire cette année, et la plus éloignée de son niveau d'avant-crise (36 % contre 53 % en 2019).

L'indicateur relatif à l'évolution des montants investis se redresse sensiblement, de +28 points sur un an pour s'établir à +7, soit son niveau d'avant-crise.

- Là encore, l'indicateur rebondit fortement dans l'Industrie pour atteindre +17, le niveau le plus élevé tous secteurs confondus et bien au-dessus du niveau d'avant-crise du secteur (+5 en 2019). L'indicateur reste le moins bien orienté dans le Tourisme malgré un très net redressement (+50 points sur 1 an à -6), et demeure également en territoire négatif dans les Transports (-2).

Les investissements ont en grande partie été autofinancés. La part du financement bancaire a reculé.

Les TPE-PME ont moins eu recours au financement bancaire que les autres années. Il représente 38 % des financements, après 41 % il y a 1 an pour l'année 2020 et 44 % fin 2019. Les TPE-PME se sont principalement autofinancées, à hauteur de 40 %, une proportion en hausse (37 % il y a 1 an pour l'année 2020 et 33 % fin 2019).

Par destination, les chefs d'entreprise déclarent augmenter légèrement leurs investissements mobiliers (matériels, véhicules, équipements divers; 52 % après 50 % il y a un an) et immobiliers (terrains, constructions, locaux existants aménagements...; 43 % après 42 % il y a un an), au détriment des investissements incorporels (6 % après 9 % il y a 1 an et fin 2019).

L'investissement des entreprises non financières (ENF) a retrouvé, dès le 1er trimestre 2021, son niveau du 4e trimestre 2019. Selon la dernière note de conjoncture de l'Insee, il augmenterait de 12,5 % en 2021, après avoir enregistré un recul de 8,1 % en 2020. Il serait ainsi, fin 2021, 3,7 % supérieur à son niveau d'avant crise.

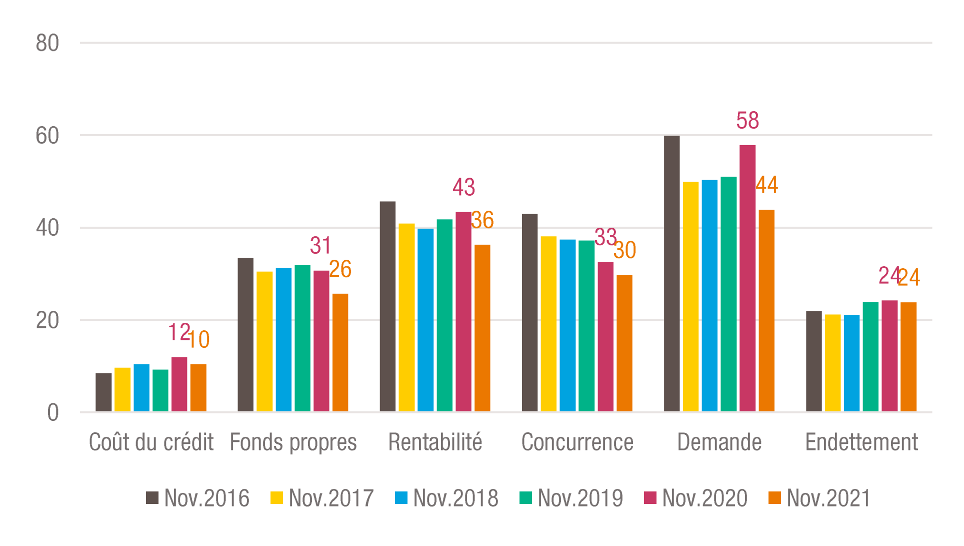
L'investissement dans l'Industrie est notamment soutenu par les mesures de soutien du plan France Relance dédiées à ce secteur (budget de 35 Md€ sur la période 2020-2022).

Les freins à l'investissement se sont fortement réduits

Les TPE-PME signalent moins d'entraves à l'investissement que l'année dernière. Les contraintes de débouchés demeurent le principal frein, bien qu'en net recul.

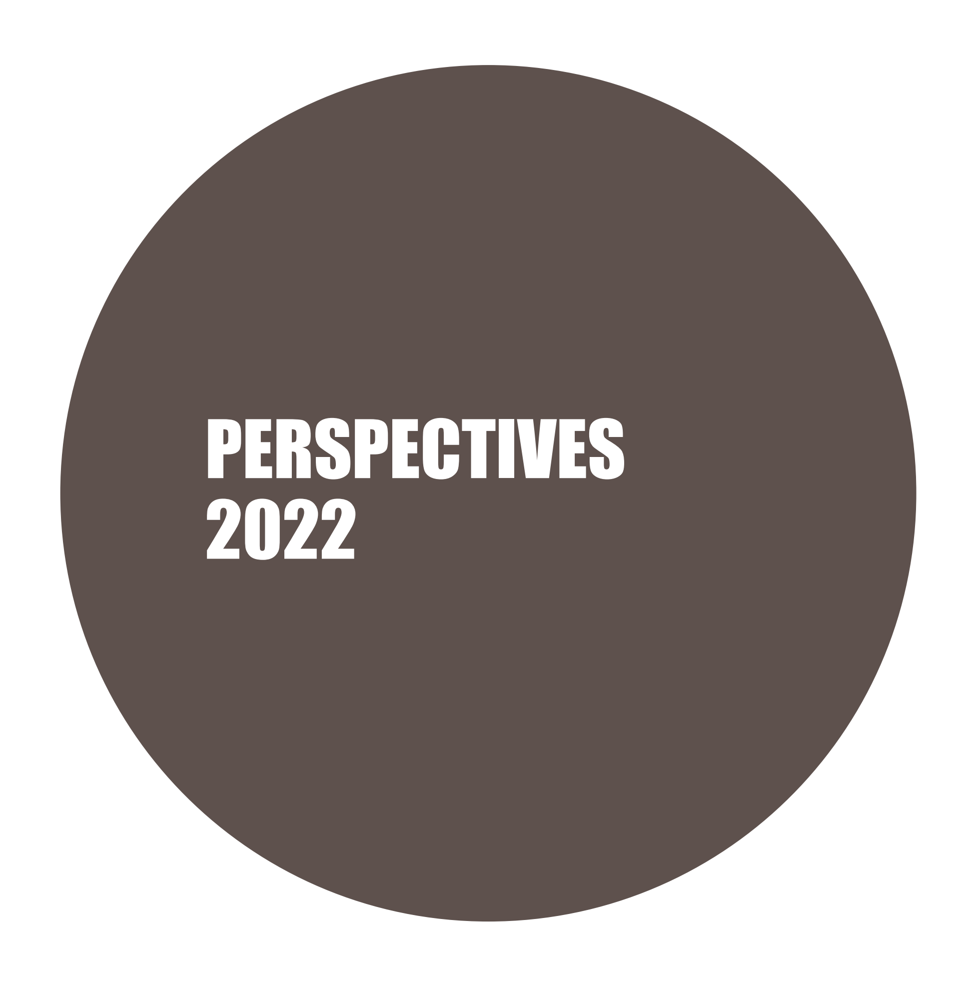
- **La faiblesse de la demande constitue le principal obstacle à l'investissement**, cité par 44 % des TPE-PME mais en net recul sur 1 an (58 % en novembre 2020) et inférieur aux niveaux d'avant crise, traduisant l'accélération de la demande au sortir de la crise. Les TPE-PME du Tourisme sont plus nombreuses à citer la faiblesse de la demande comme un frein à l'investissement (56 %), même si bien moins qu'1 an auparavant (71% en novembre 2020), alors que le secteur est davantage affecté par les mesures de restrictions, sur les déplacements internationaux notamment.
- **La faiblesse de la rentabilité est le deuxième obstacle mentionné par les dirigeants,** même si là encore, en diminution par rapport à la même période l'an passé (cité par 36 % des dirigeants, soit une baisse de 5 points sur un an). Cet obstacle est en outre moins cité qu'avant crise.
- **Les contraintes de bilan identifiées par les TPE-PME restent contenues.** L'insuffisance de fonds propres est plus rarement évoquée comme un obstacle à l'investissement qu'il y a un an (26 % après 31 %), et même qu'avant crise. L'endettement excessif est cité par 24 % des TPE-PME, une proportion similaire à celle observée il y a 1 an et à celle d'avant crise. Il représente un frein à l'investissement plus important chez les TPE-PME du Tourisme (cité par 35 % d'entre elles).
- Le coût du crédit reste un frein mineur à l'investissement, dans un contexte de conditions de financement toujours très favorables (*cf.* graphique 10). Cité par 10 % des chefs d'entreprise, il marque une légère diminution sur un an (-2 points) et retrouve les niveaux observés avant crise.

• GRAPHIQUE 12 : JUGEMENT SUR LES OBSTACLES À L'INVESTISSEMENT
IMPORTANT OU INSURMONTABLE, EN %



Champ : Total (N=5028)
Source : **Bpifrance Le Lab**


03.


PERSPECTIVES
2022

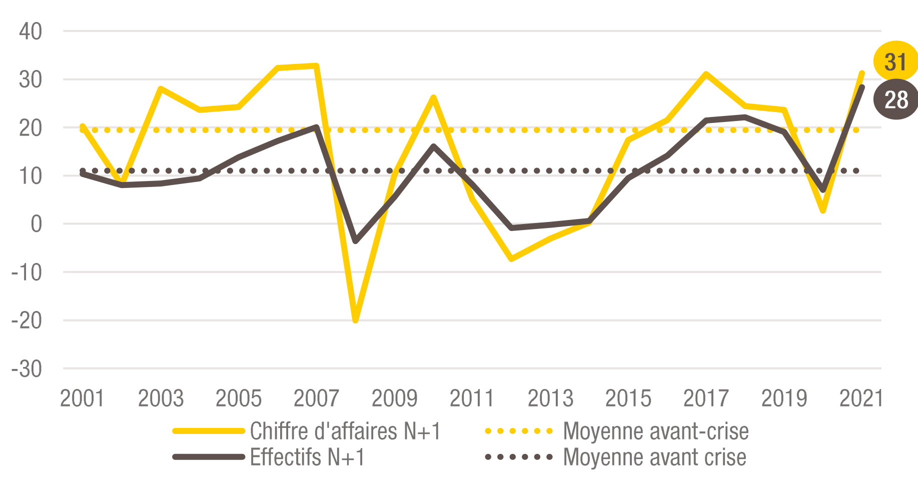
Des perspectives d'activité et d'emploi bien orientées en 2022

Les perspectives d'activité sont dans l'ensemble bien orientées. 2/3 des TPE-PME auraient retrouvé leur niveau d'avant crise d'ici la fin d'année 2022.

Les indicateurs sur les perspectives d'activité des TPE-PME se redressent nettement.

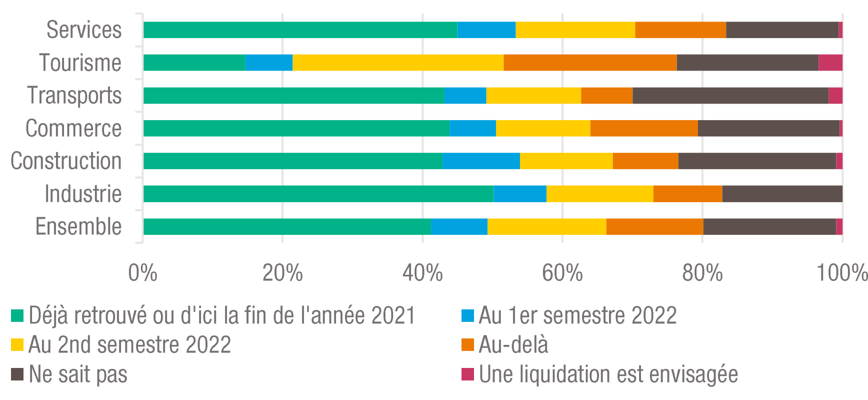
- Le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité anticipée pour l'année suivante se redresse très nettement : il grimpe de +28 points sur 1 an pour s'inscrire à +31 en novembre 2021 pour 2022. Les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises ne semblent pas, à ce stade, entacher significativement leur optimisme (cf. focus slide 20).
- Le jugement sur les carnets de commande à venir enregistre également un fort rebond sur 1 an, mais se tasse légèrement par rapport à mai dernier. Le solde d'opinion s'élève à +13 en hausse de 27 points sur 1 an et en léger recul de 5 points sur 6 mois.
- Les chefs d'entreprise de l'ensemble des secteurs font état d'anticipations en nette hausse pour 2022. Les TPE-PME du Tourisme, plus fortement affectées par la crise en 2020 et 2021, sont de loin les plus optimistes : le solde d'opinion relatif à l'activité atteint +57, en hausse de 77 points sur 1 an. Seul le secteur du Commerce affiche un solde d'opinion (+22) inférieur à sa moyenne historique avant crise.

• **GRAPHIQUE 13 : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI POUR L'ANNÉE SUIVANTE**
SOLDE D'OPINION EN %



Note : le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité anticipée pour l'année suivante s'est redressé de 19 points sur 1 an pour s'inscrire à +36 en mai 2021 pour 2022.
Champ: Total (N=5028); Source : Bpifrance Le Lab


• **GRAPHIQUE 14 : HORIZON DE REPRISE D'ACTIVITÉ**



Champ : Total (N=5010); Source : Bpifrance Le Lab

Deux-tiers des TPE-PME auraient retrouvé un niveau normal d'activité d'ici la fin d'année 2022, une proportion moindre qu'en mai dernier. Une infime part (1 %) envisage une liquidation.

- 41 % des TPE-PME ont déjà retrouvé, voire dépassé, leur niveau normal d'activité, ou comptent le retrouver d'ici la fin de l'année. Cette proportion est en léger recul par rapport à mai dernier (46 %). 25 % des TPE-PME comptent le retrouver au cours de l'année 2022 (28 % en mai dernier), tandis que 14 % n'attendent pas de retour à la normale avant 2023. L'horizon de reprise est incertain pour 19 % des TPE-PME (15 % en mai dernier). Seuls 1 % des dirigeants envisagent de liquider leur entreprise.
- La reprise est plus lente dans le Tourisme, où seules 15 % des TPE-PME auraient retrouvé leur niveau normal d'activité d'ici la fin de l'année 2021. À horizon 2022, 52 % l'auraient retrouvé, une proportion bien inférieure à la moyenne, et 25 % tablent sur un retour à la normale plus lointain. 3 % des dirigeants de TPE-PME du secteur envisagent de liquider leur entreprise, soit davantage que dans les autres secteurs. À l'inverse, les TPE-PME de l'Industrie semblent les plus solides. 73 % d'entre elles auraient retrouvé leur niveau d'activité d'avant crise à horizon 2022, et la part de dirigeants envisageant une liquidation de l'entreprise est nulle.
- Par taille d'entreprise, le retour à la normale serait plus lent chez les TPE (1 à 9 salariés) : il interviendrait d'ici la fin d'année 2022 pour 65 % d'entre elles contre 75 % de PME d'au moins 10 salariés.

Les embauches devraient accélérer en 2022 :

- L'indicateur relatif aux effectifs de l'année N+1 rebondit significativement à +28 (après +7 en novembre 2020 pour 2021), un niveau historiquement élevé. Ceci reflète la situation de l'ensemble des secteurs. La hausse du solde d'opinion est particulièrement marqué dans le Tourisme (+44 points sur 1 an à +24, un niveau record). L'Industrie affiche le solde d'opinion le plus élevé (+35, soit +24 points sur 1 an, là aussi à un niveau record).
- Les embauches sont attendues en forte progression en 2022, quel que soit le caractère innovant ou exportateur de l'entreprise. Les perspectives d'emploi pour 2022 sont plus encore plus allantes chez les PME d'au moins 10 salariés (+23 points à +35, soit un niveau record pour cette série, contre une moyenne historique d'avant crise à +16) que chez les TPE de 1 à 9 salariés (+17 points à +17, contre une moyenne historique d'avant crise à +9).

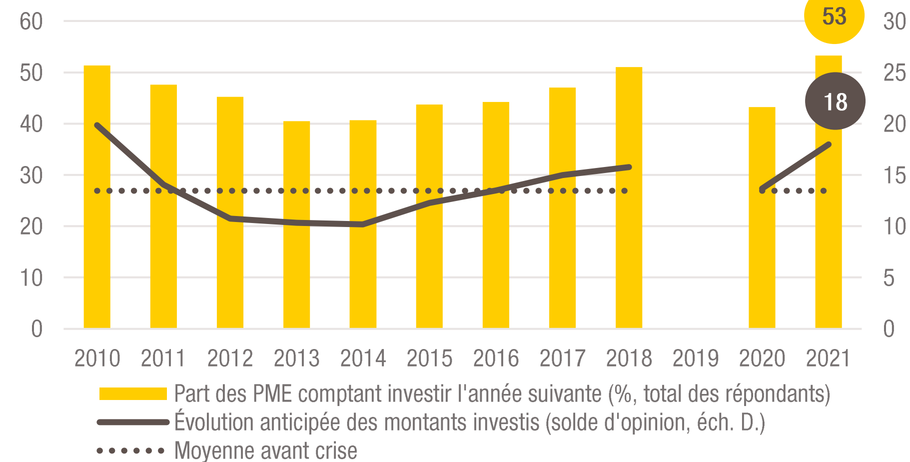
L'investissement resterait dynamique en 2022

Les TPE-PME accélèreraient leurs investissements en 2022, dans un contexte de conditions de financement toujours très favorables et de freins à l'investissement réduits

Plus de la moitié des TPE-PME comptent investir en 2022, et les dépenses sont attendues en augmentation.

- 53 % des TPE-PME comptent investir en 2022, une proportion en forte hausse par rapport à l'année dernière (43 % pour l'année 2021) et supérieure aux niveaux observés avant la crise. Le solde d'opinion sur l'évolution anticipé des dépenses d'investissement progresse à +18, en hausse de +4 points sur 1 an et au plus haut niveau depuis 2010.
- La proportion de TPE-PME envisageant d'investir en 2022 est en forte hausse, quel que soit le secteur, à des niveaux globalement supérieurs à ceux observés pré-crise. Cette proportion grimpe à 65 % dans l'Industrie. Les soldes d'opinion sur l'évolution des montants investis affichent les plus fortes hausses et les niveaux les plus élevés dans le Tourisme (+23 points à +27) et les Transports (+11 points à +18).





Note : en novembre 2021, 53 % des PME se déclarent prêtes à investir en 2022 et la part de celle anticipant une hausse des dépenses par rapport à 2021 est supérieure de 18 points à la part de celle anticipant une baisse.
En raison d'un changement de méthodologie, les données pour l'année 2019 ne sont pas interprétables.
Champ : Total (N=5028); Source : Bpifrance Le Lab

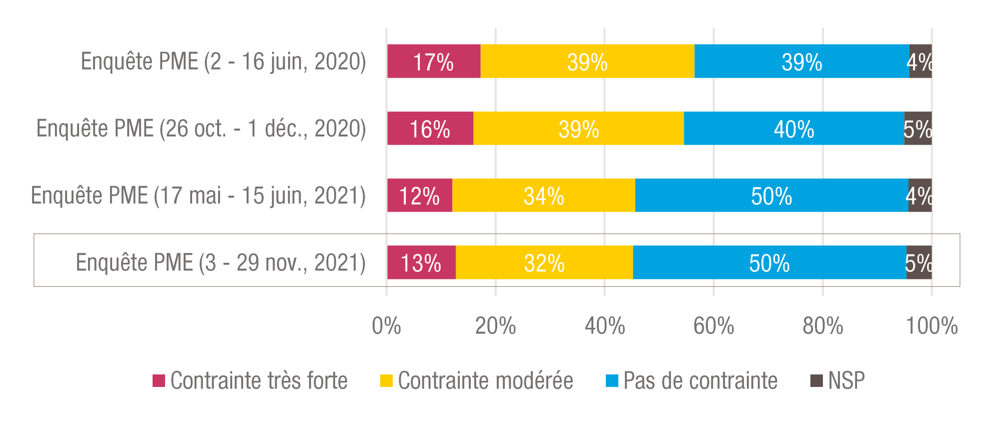
L'investissement serait davantage tourné vers le numérique et les enjeux climatiques et environnementaux.

- 56 % des TPE-PME souhaitent accélérer ou maintenir leur stratégie de transformation numérique en sortie de crise, une proportion en hausse sur 1 an (53 % en novembre 2020) et stable depuis mai dernier.
- Les enjeux climatiques et environnementaux gagnent en importance, avec 38 % des TPE-PME souhaitant accélérer ou maintenir leur stratégie dans ce domaine, une proportion en hausse continue sur 1 an (36 % en mai 2021 et 32 % en novembre 2020).

L'insuffisance de fonds propres reste un frein modéré pour aborder la reprise.

- Pour une TPE-PME sur deux, le niveau des fonds propres ne représenterait pas de contrainte pour aborder la reprise. 45 % le jugent en revanche contraignant pour le développement de leur entreprise, dont 13 % de manière sévère. 5% ne se prononcent pas. Ces proportions ont peu évolué depuis mai dernier.
- Les TPE-PME du Tourisme sont de loin celles qui s'inquiètent le plus de leur niveau de fonds propres. 20 % estiment qu'il exerce une contrainte sévère pour aborder la reprise, et 43 % une contrainte modérée.

• GRAPHIQUE 16 : CONTRAINTE EXERCÉE PAR LES FONDS PROPRES POUR ABORDER LA REPRISE



Champ :Total (N=5010); Source : Bpifrance Le Lab

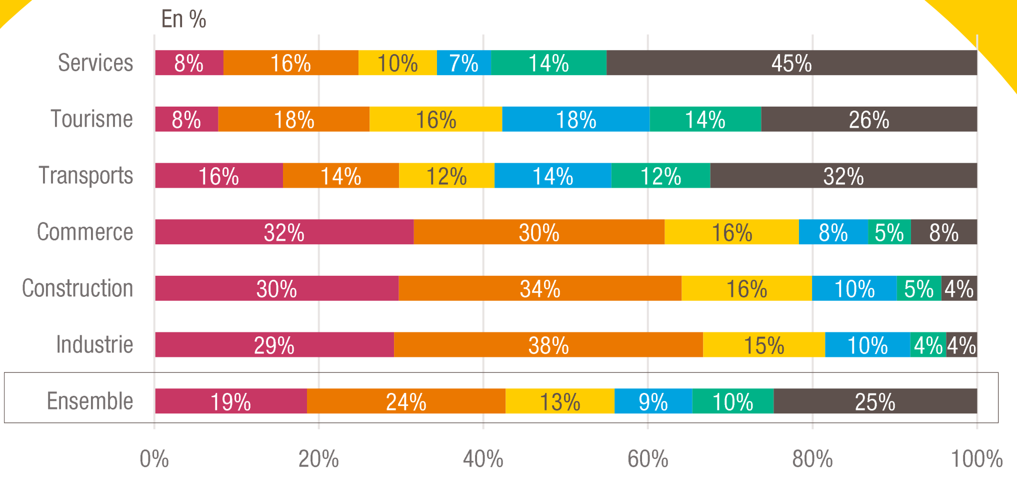


Deux-tiers des TPE-PME font face à des difficultés d'approvisionnement, qui pourraient freiner la dynamique de reprise.

65 % des PME déclarent rencontrer des difficultés d'approvisionnement, lesquelles ont un impact variable sur l'activité des entreprises. 43 % des TPE-PME font face à des difficultés d'approvisionnement qui limitent fortement (19 %) ou modérément (24 %) leur production 22 % des entreprises font face à des difficultés d'approvisionnement moins contraignantes. Ces difficultés d'approvisionnement touchent en premier lieu les TPE-PME de l'Industrie (92 %), de la Construction (90 %), et du Commerce (87 %). À noter que les entreprises faisant face à des difficultés d'approvisionnement fortes rencontrent davantage de difficultés de trésorerie, 27 % d'entre elles rapportant une trésorerie difficile au cours des 6 derniers mois contre 21 % en moyenne dans l'échantillon total*. Elles ne sont en revanche pas plus nombreuses en proportion à craindre de ne pas pouvoir rembourser leur PGE pour celles en ayant obtenu un.

Graphique 17 : Part des TPE-PME rencontrant des difficultés d'approvisionnement

En %

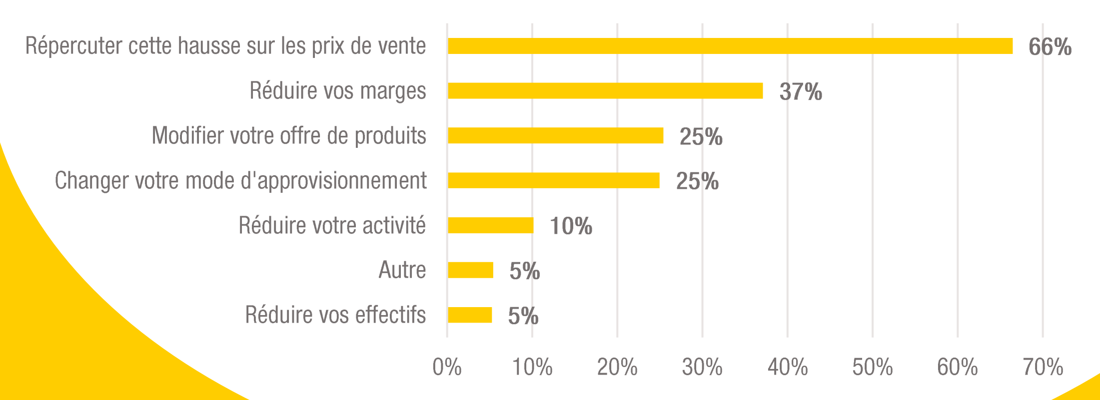


Champ : Total (N=5010)
Source : Bpifrance Le Lab

* Échantillon total redressé

Graphique 18 : Réaction des TPE-PME face aux difficultés d'approvisionnement

(En %)



Champ : Entreprises rencontrant des difficultés d'approvisionnement (N=3781)
Source : Bpifrance Le Lab

Les difficultés d'approvisionnement se sont globalement intensifiées en fin d'année. 59 % des TPE-PME rapportent une intensification des difficultés d'approvisionnement au cours du dernier mois, contre 4 % seulement un relâchement. Elles sont 37 % à les juger inchangées.

Ces difficultés d'approvisionnement se matérialisent principalement par un allongement des délais de livraison et une hausse du coût des intrants.

- Parmi les entreprises déclarant des difficultés d'approvisionnement, 78 % font face à un allongement des délais de livraison. Les TPE-PME de la Construction sont particulièrement touchées par ce phénomène (91 %).
- 75 % subissent une hausse du coût des intrants, les secteurs de la Construction et de l'Industrie étant les plus concernés (resp. 91 % et 89 % d'entre elles).
- Près de la moitié sont confrontées à une hausse du coût du transport (49 % d'entre elles). Elles sont plus de 60 % à le signaler dans l'Industrie et le Commerce.
- Enfin, 37 % d'entre elles font face à une pénurie totale d'un ou plusieurs composant(s). Cette proportion grimpe même à 42 % dans le Commerce.

Pour faire face à ces difficultés, 2/3 des TPE-PME comptent répercuter les hausses de coût sur leurs prix de vente. Cette option est envisagée par 82 % des TPE-PME de l'Industrie (87 % dans l'industrie agro-alimentaire), ce qui pourrait alimenter plus durablement les tensions inflationnistes si les difficultés d'approvisionnement tardaient à se résorber. Par ailleurs, 37 % des entreprises envisagent de rogner sur leurs marges pour faire face à ces tensions. Les TPE-PME de l'Industrie et de la Construction sont un peu plus nombreuses à y songer (resp. 41 % et 43 %). Si le taux de marge des entreprises a été relativement préservé en dépit de la crise, les situations sont hétérogènes et des entreprises pourraient se retrouver particulièrement en difficulté. Certaines entreprises envisagent d'adapter leur stratégie : 25 % comptent modifier leur offre de produits (48 % dans le Tourisme) et 25 % également changer leur mode d'approvisionnement. 10 % des TPE-PME rencontrant des difficultés d'approvisionnement déclarent devoir réduire leur activité et 5 % leurs effectifs.

Conjoncture régionale : synthèse

Les TPE-PME de l'ensemble de l'Hexagone tablent sur un rebond de leur chiffre d'affaires en 2021, plus marqué qu'anticipé en mai dernier. Selon les régions, la croissance du chiffre d'affaires attendu en 2021 oscillerait entre +5 % et +9 % en moyenne.

L'activité aurait été la plus dynamique en Bretagne, les TPE-PME tablant sur une croissance de 8,5 % en moyenne, alors même que le choc a été moins marqué que la moyenne des régions en 2020 (-11 % contre -13 %). À l'inverse, les TPE-PME du Grand-Est et de Provence-Alpes-Côte d'Azur anticipent une croissance un peu plus modérée de leur chiffre d'affaires en 2021 (+5,4 % et +5,5 % respectivement en moyenne). Les TPE-PME franciliennes tablent sur une croissance de 7,4 % en moyenne mais affichent le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité le plus faible (+27, « seulement » 17 points au-dessus de sa moyenne d'avant crise contre +36 au niveau national, soit 26 points au-dessus de la moyenne d'avant crise), traduisant probablement des hétérogénéités particulièrement fortes dans cette région.

En cohérence avec ce rebond d'activité, les TPE-PME de l'ensemble des régions déclarent accroitre leurs effectifs cette année. La hausse de l'emploi serait particulièrement prononcée en Centre-Val-de-Loire, où le solde d'opinion gagne 30 points sur 1 an à +24 (niveau régional le plus élevé, nettement au-dessus de sa moyenne historique d'avant crise de +4). Le renforcement des effectifs est plus modeste en Île-de-France, l'indicateur s'inscrivant à +10 (le plus faible niveau régional, 4 points seulement au-dessus de sa moyenne historique d'avant crise).

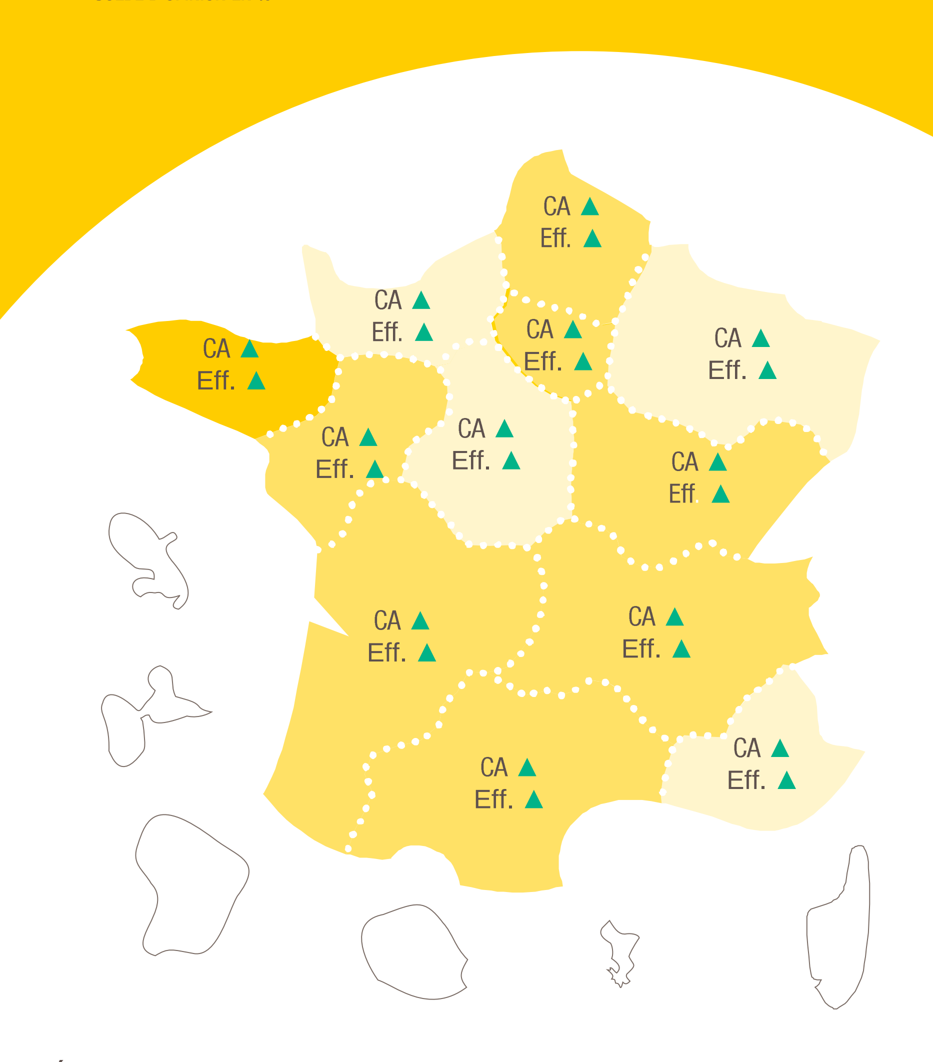
Les TPE-PME de Bourgogne-Franche-Comté et des Pays de la Loire ont significativement renforcé leurs projets d'investissement en 2021 : elles sont resp. 55 % et 58 % à déclarer investir en 2021, des proportions plus élevées que dans les autres régions et supérieures à leur niveau de fin 2019, à l'inverse des autres régions. Là encore, les TPE-PME franciliennes sont les moins optimistes avec seulement 32 % d'entre elles déclarant investir en 2021 (43 % avant crise).

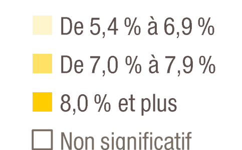
Les mesures publiques de soutien aux entreprises déployées pendant la crise ont permis de contenir significativement les difficultés de trésorerie des TPE-PME de l'ensemble des régions. Les TPE-PME franciliennes feraient toutefois état de plus de difficultés que les autres (24 % d'entre elles contre 19 % en moyenne nationale), tandis que les TPE-PME des Pays de la Loire sont celles rapportant le moins de difficultés de trésorerie au cours des 6 derniers mois (12 % d'entre elles).

Pour 2022, les anticipations concernant le niveau d'activité sont bien orientées pour les TPE-PME de toutes les régions françaises. Les TPE-PME franciliennes sont les plus optimistes (solde d'opinion relatif à l'activité en hausse de 37 points à +39). Les TPE-PME de toutes les régions comptent également renforcer leurs effectifs et leurs investissements en parallèle.

Les résultats détaillés par région sont disponibles dans le focus régional, accessible sur https://lelab.bpifrance.fr/.

• ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EFFECTIFS PAR RÉGION
SOLDE D'OPINION EN %





Évolution moyenne du CA en valeur nominale

- De 5,4 % à 6,9 %
- De 7,0 % à 7,9 %
- 8,0 % et plus
- Non significatif

- ▲ Solde d'opinion en hausse sur un an
- ► Solde d'opinion stable sur un an
- ▼ Solde d'opinion en baisse sur un an

	CHIFFRE D'AFFAIRES				EFFECTIFS				INVESTISSEMENT			
	Moyenne 2000 à 2019	Nov. 2020	Nov. 2021	Évolution / Nov. 2020	Moyenne 2000 à 2019	Nov. 2020	Nov. 2021	Évolution / Nov. 2020	Moyenne 2000 à 2019	Nov. 2020	Nov. 2021	Évolution / Nov. 2020
ANNÉE 2021 (1)												
Ensemble des TPE-PME	**16**	**-48**	**36**	↗	**8**	**-7**	**16**	↗	**-4**	**-21**	**7**	↗
10 – 250 salariés	23	-44	46	↗	14	-5	23	↗	-1	-17	13	↗
Moins de 10 salariés	6	-53	18	↗	-1	-10	3	↗	-8	-25	-3	↗
Commerce	15	-35	38	↗	7	1	14	↗	-6	-14	5	↗
Construction	10	-45	33	↗	6	-1	14	↗	-9	-19	3	↗
Industrie	18	-52	45	↗	7	-10	18	↗	0	-20	17	↗
Services	21	-42	31	↗	13	-2	21	↗	-3	-17	6	↗
Tourisme	7	-93	17	↗	1	-46	6	↗	-10	-56	-6	↗
Transports	11	-56	31	↗	8	-16	11	↗	-5	-26	-2	↗
ANNÉE 2022 (1)												
Ensemble des TPE-PME	**26**	**3**	**31**	↗	**16**	**7**	**28**	↗	**16**	**14**	**18**	↗
10 – 250 salariés	32	11	36	↗	19	12	35	↗	19	15	20	↗
Moins de 10 salariés	17	-9	22	↗	12	0	17	↗	12	12	15	↗
Commerce	26	2	22	↗	14	6	19	↗	14	16	15	↗
Construction	6	4	13	↗	8	9	24	↗	8	5	10	↗
Industrie	34	11	38	↗	18	11	35	↗	18	21	22	↗
Services	30	4	37	↗	24	11	33	↗	24	13	18	↗
Tourisme	16	-20	57	↗	3	-20	24	↗	3	4	27	↗
Transports	15	12	23	↗	10	-4	20	↗	10	7	18	↗

(1) Solde d'opinion = (Part des entreprises anticipant une hausse – Part des entreprises anticipant une baisse)


04.


MÉTHODOLOGIE

Définitions

Les indicateurs ou soldes d'opinions sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements…) et financiers (trésorerie, accès au crédit…).

Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

- **Indicateur en évolution** = [(x % « en hausse ») – (y % « en baisse »)] X 100
- **Indicateur en niveau** = [(x % « bon / aisé ») – (y % « mauvais / difficile »)] X 100

Les pourcentages d'opinion neutre (« stable » ou « normal »), qui font le complément des réponses à 100 %, ne sont donc pas pris en compte dans le calcul de ce type d'indicateur.

Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins 1 des 5 actions suivantes au cours des 3 dernières années :

- financer des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruter du personnel de R&D ;
- acquérir une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie ;
- déposer un brevet, une marque, un dessin ou un modèle ;
- développer pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré ;
- commercialiser sur le marché un nouveau produit, bien ou service, (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits précédemment existants) ou utiliser un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation ou d'organisation. De plus, aucun produit ou procédé analogue n'est déjà commercialisé ou utilisé par des concurrents.

Une entreprise **« fortement exportatrice »** réalise plus du quart de son activité à l'international, **« moyennement exportatrice »** entre 6 % et 25 % et **« non exportatrice »** moins de 6 % (y compris 0 %).

Structure de l'échantillon

À l'occasion de la 74e édition de l'enquête semestrielle de conjoncture, 31 356 entreprises des secteurs marchands non agricoles, de 1 à 249 salariés et réalisant moins de 50 M€ de chiffre d'affaires, ont été interrogées courant novembre 2021.

5 028 réponses reçues entre le 3 et le 29 novembre 2021, jugées complètes et fiables, ont été exploitées au niveau national et ont fait l'objet de déclinaisons pour l'ensemble des régions excepté la Corse et les Outre-Mer dont le nombre de réponses est insuffisant.

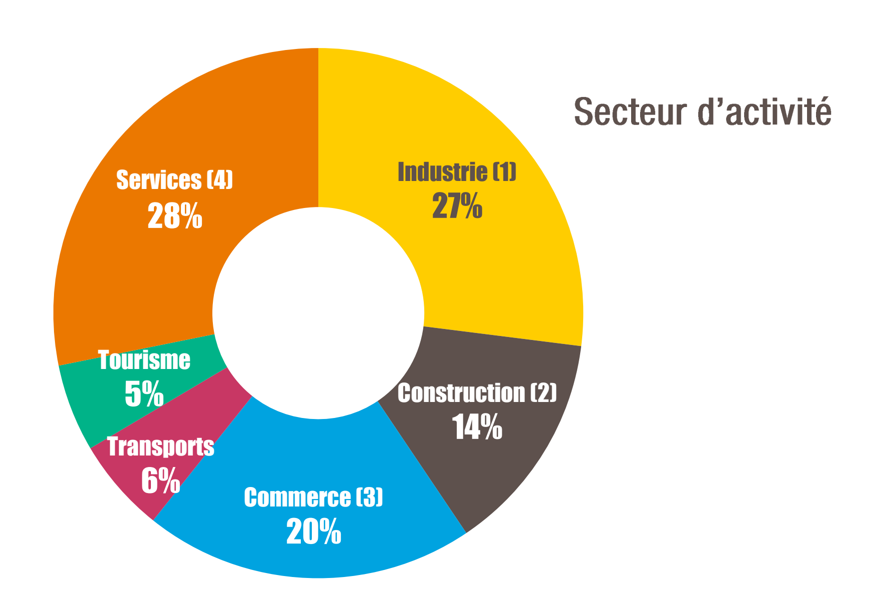
Des questions supplémentaires relatives à l'impact de la crise en cours liée à la Covid-19 et aux difficultés d'approvisionnement ont été introduites pour l'ensemble de l'échantillon (5 010 réponses à ces questions ont été analysées). Des questions supplémentaires relatives au recours au télétravail ont été introduites dans l'échantillon interrogées par emailing (2 913 réponses à ces questions ont été analysées).

Les réponses à ces questions supplémentaires ont été redressées sous deux dimensions, de façon à reproduire la démographie des TPE-PME françaises:

- Le nombre de salariés, de façon à corriger la sous-représentation des TPE parmi les répondants
- Le secteur d'activité, de façon à corriger la sur-représentation de l'industrie et la sous-représentation du secteur du tourisme

Le redressement a été effectué sur la base du nombre d'entreprises dans les différentes catégories.

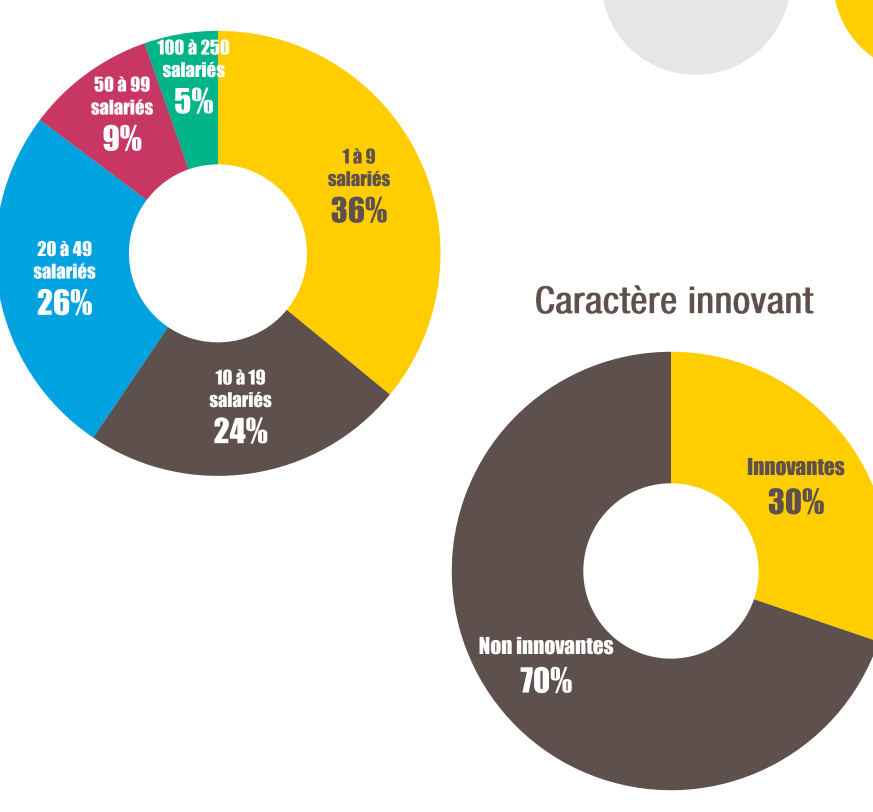
Secteur d'activité



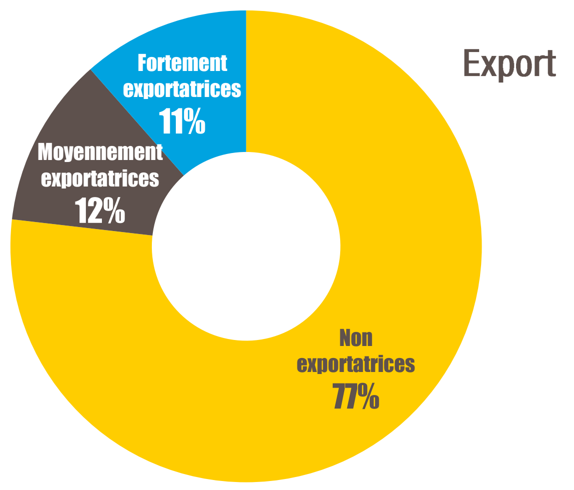


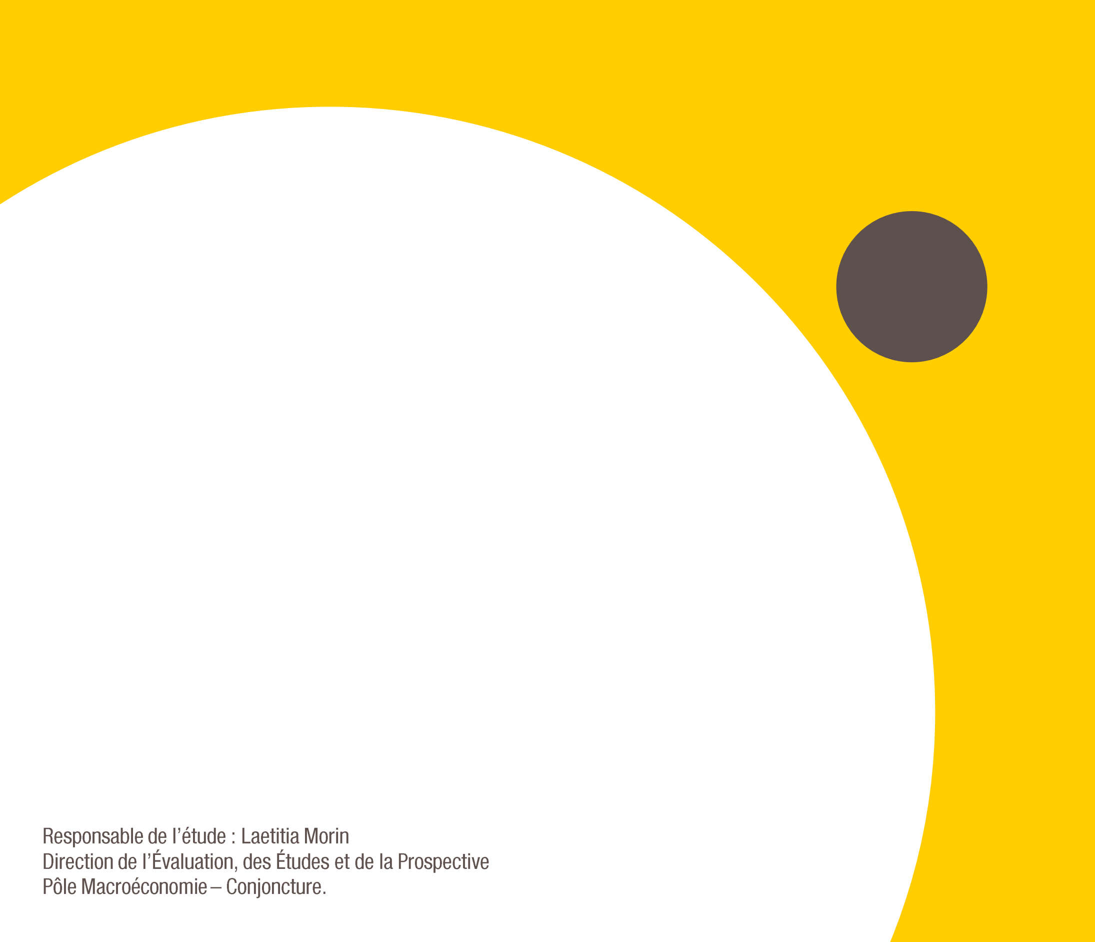
(1) 2 % agroalimentaire, 13 % biens intermédiaires, 8 % biens d'équipements, 4 % biens de consommation
(2) 11 % bâtiment, 2 % travaux publics
(3) 2 % commerce et réparation automobile, 12 % commerce de gros, 6 % commerce de détail
(4) 24 % services aux entreprises, 4 % services aux particuliers

Taille



Export





Pour contacter Bpifrance de votre région

bpifrance.fr



27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00

lelab.bpifrance.fr

Responsable de l'étude : Laetitia Morin
Direction de l'Évaluation, des Études et de la Prospective
Pôle Macroéconomie – Conjoncture.



lelab.bpifrance.fr

Janvier 2022